



Paroisse Notre-Dame de Nazareth

Communauté des Religieux-de-Saint-Vincent-de-Paul

351 rue Lecourbe 75015 PARIS



01 45 58 50 26

<http://nd-nazareth-paris.cef.fr>

(pour toute demande : rubrique « contact »)



29 juin 2025 - 13^e dimanche du temps ordinaire

« Petrus et Paulus »

Il est toujours impressionnant de voir le baldaquin de la cathédrale du pape. Car dans ce monument central de l'édifice, nous avons au sommet des quatre colonnes les deux reliquaires des bustes de Saint Pierre et saint Paul, signe de l'unité de l'Église fondée par Jésus sur ces deux hommes que rien ne pouvait rassembler au plan humain ou religieux.

Cette solennité de ce dimanche nous exhorte, par elle-même, à vivre l'Unité, non comme un consensus entre les hommes de ce temps, mais dans une dynamique de foi en Jésus, permettant à l'Esprit-Saint de faire l'unité, car Il est l'âme de l'Église.

Le choix de célébrer les ordinations sacerdotales en cette fête, depuis des siècles, est le signe de ce que doit devenir le prêtre de l'Église catholique : un homme de Dieu, permettant l'Unité par le don des sacrements, source de toute la vie divine en chaque personne humaine !

Sans Jésus, sans sa présence sacramentelle, le salut ne peut être donné ! Le prêtre catholique, devenu un « autre Christ », porte par son ministère, par son être sacerdotal, la présence sanctifiante de Jésus !

Quel mystère s'offre à nous ce dimanche par l'accueil du jeune prêtre qu'est devenu l'un des jeunes du patronage de la JAV ! Alexandre, par l'écoute de l'Esprit-Saint, s'est rendu docile à l'appel de Jésus à le suivre en quittant tout pour Le suivre, par sa consécration religieuse ; par le Don de Dieu ce samedi, Alexandre est devenu Jésus pour nous afin que nous puisions dans son nouvel être, la source du Salut !

N'hésitez pas à lui demander sa bénédiction et à embrasser ses mains consacrées, ses mains qui seront le canal de la grâce du pardon, de la consécration du pain et du vin, du don de l'onction des malades, de la fortification contre le démon, de la bénédiction nuptiale... Le jeune prêtre porte en lui une grâce liée à sa consécration nouvelle; en venant participer à cette première messe, vous pouvez obtenir une indulgence plénière aux conditions ordinaires.

En fêtant les Saints Pierre et Paul, nous nous inscrivons dans le Jubilé de grâce que le Pape François nous a donné, nous croyons avec ferveur que Jésus nous a ouvert le paradis et qu'Il en a confié les clefs à Pierre afin de nous ouvrir le chemin, hier, aujourd'hui et demain. saint Paul nous montre combien la grâce de la miséricorde est donnée à profusion à toute personne de bonne volonté, quelle que soit son origine. L'universalité de l'Église est rendue manifeste, soyons dans la joie et l'action de grâce, prions pour les vocations à la vie religieuse et sacerdotale, afin que d'autres jeunes se mettent à l'école de l'amour infini pour témoigner de Jésus auprès de nos contemporains.

Bel été à tous et à toutes.

Père Gilles Pelletier, sv.

Conditions générales pour obtenir une indulgence plénière :

Pour avoir capacité à gagner des indulgences, il faut être baptisé, non excommunié et en état de grâce.

Pour qu'un sujet gagne des indulgences, il doit avoir l'intention de les gagner et accomplir les œuvres prescrites.

L'indulgence plénière ne peut être acquise qu'une seule fois par jour.

Pour gagner une indulgence plénière les conditions générales sont :

- être en état de grâce
- refuser tout attachement au péché (même véniel)
- accomplir l'œuvre prescrite dans le temps prescrit (si cette œuvre est attachée à un jour particulier)
- confession sacramentelle (au besoin quelques jours avant ou après l'indulgence demandée)
- avoir communie (de préférence le jour même)
- prier aux intentions du Souverain Pontife (même de façon générale).

M. Le Prevost écrit à Clément Myionnet qui sera le premier Frère des RSV (lettre 116, 14 novembre 1844) :

« L'important n'est pas, du reste, d'être bien nombreux pour commencer; deux ou trois âmes vraiment solides et dévouées suffiraient, si elles sentaient en elles la voix intérieure qui appelle, et à laquelle on ne résiste pas; si elles étaient animées de l'esprit de sacrifice et de renoncement pour tout quitter et se livrer à Jésus-Christ sans regret, sans inquiétude, avec amour et entier abandon. Si ceux qui prendront l'initiative sont pleinement unis de cœur et d'âme dans une pareille pensée, ils seront forts, ils auront la vie, non seulement pour subsister mais pour s'assimiler aussi tous les éléments semblables qui se trouveront autour d'eux. La perte de notre chère œuvre dès ses premiers pas, serait un zèle moyen, une volonté timide, qui se donne à moitié, fait ses réserves et n'ose se confier en Dieu; je ne sais, cher confrère, si je me trompe, mais il me semble qu'on ne fonde rien avec si peu de générosité et de flamme; qu'en quittant le monde, on doit le quitter absolument; qu'en embrassant Dieu, il faut tout lâcher pour l'étreindre et se perdre uniquement en lui. J'ose espérer que quelques âmes de cette trempe sont au milieu de nous et pourraient devenir dans la main de Dieu des instruments forts et dociles tout ensemble, pour l'exécution de ses desseins.

Continuons donc à prier, mon bien cher frère, en attendant le signal »

Intentions du Pape pour l'été :

Juillet - Pour la formation au discernement : Prions pour que nous apprenions à être toujours plus en mesure de discerner, pour choisir des chemins de vie et rejeter tout ce qui nous éloigne du Christ et de l'Évangile.

Août - Pour une cohabitation pacifique : Prions pour que les sociétés où la cohabitation est difficile ne succombent pas à la tentation de l'affrontement pour des motifs ethniques, politiques, religieux ou idéologiques.

Prions :

Pour le Pape Léon XIV.

Pour les personnes seules ou malades.

Pour les jeunes qui seront en colonie de vacances en juillet.

Pour les vocations.

Pour les sénateurs et députés qui ont à se prononcer sur la fin de vie.

Pour le repos de l'âme de Bernard Martel dont les obsèques ont été célébrées le 26 juin et pour le repos de l'âme d'Henri Béranger, dont les obsèques seront célébrées prochainement.

Dimanche 29	SAINT PIERRE ET SAINT PAUL, apôtres Lecture, PU et quête par le groupe liturgique 10h Messe célébrée par le Père LEGAY <i>Quête pour le Denier de St Pierre</i>  Pas de messe à 11h30 Le verre de l'amitié suivra la messe de 10h, il sera offert par la paroisse et organisé par le groupe Béthanie. Venez nombreux partager la joie de la communauté de Notre Dame de Nazareth, en partageant ce que vous avez apporté au buffet communautaire dans la grande salle du patro.
---------------------------	--

Dernière feuille paroissiale avant le 7 septembre Horaires d'été : à partir du 1^{er} juillet jusqu'au 31 août inclus Dimanche : messes à 10h et 18h30 Samedi : messe du jour à 9h15 et messe anticipée à 18h30 Lundi au vendredi : 19h Jeudi 14 août : messe du jour à 9h15 et messe anticipée à 18h30 Vendredi 15 août : ASSOMPTION DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE Messes à 10h et à 18h30 Confessions : contacter le prêtre de permanence Adoration du Saint-Sacrement : vendredi après la messe de 19h30 à 20h30, dimanche de 17h à 18h Accueil : mardi et jeudi de 17h à 19h et samedi de 10h à 12h Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur l'application O'Clocher !
--

Reprise des horaires ordinaires : lundi 1er Septembre 2025. Rentrée du catéchisme : mardi 9 septembre à 17h, pour une nouvelle inscription prendre rendez-vous avec le Père Pelletier. Fête de rentrée paroissiale : dimanche 28 Septembre 2025, messe à 10h.

Merci pour votre générosité en faveur des colonies de vacances. Que le Seigneur vous donne de nombreuses grâces au long de l'été ! Il est toujours possible de soutenir nos œuvres par un don à Fondation Le Prevost, JAV.

Nouveauté rentrée 2025 La JAV met à disposition ses terrains de tennis : les mardi, jeudi et vendredi entre 12h et 14h - 250 euros/an pour une heure par semaine. Pour plus d'informations : tennis.patrojav@gmail.com (cf affichage)
--

Notre **bibliothèque paroissiale** va fermer pendant les grandes vacances,

le dimanche 6 juillet et rouvrira le dimanche 7 septembre.

Comme chaque année, vous pouvez prendre des livres pour les vacances, même sans être abonné... les dimanches 29 juin et 6 juillet
Venez nous voir, c'est un bonheur de vous recevoir !

Au Collège des Bernardins, MOOC gratuit du 21 juin au 31 août

Apprendre à regarder la peinture : 12 chefs d'œuvre à la loupe

Ce MOOC s'adresse tant au cœur qu'à l'esprit pour entrer dans les œuvres (Vermeer, La Tour, Fra Angelico et Rembrandt) et se laisser toucher par elles en retour.

Inscription : [Formation en ligne](#) | [Apprendre à regarder la peinture](#)



Cette légende venue du fond des âges vous inspirera pour échanger avec vos enfants : le courage n'est pas l'absence de peur au contraire, le courage c'est affronter ses peurs !

[Les Sept Peurs - | La Comédie Saint-Michel](#)

Pèlerinage paroissial à Nevers, les 13 et 14 septembre organisé par la paroisse. Il ne reste que quelques places !

Inscription et programme à disposition à l'accueil.

FIN DE VIE

Prière urgente pour les députés et sénateurs qui défendent la Vie !

« La vie est un droit, non la mort, celle-ci doit être accueillie, non administrée. Et ce principe éthique concerne tout le monde, pas seulement les chrétiens ou les croyants » (Pape François, [Audience générale du 9 février 2022](#))

La conférence des évêques de France: <https://eglise.catholique.fr/sengager-dans-la-societe/eglise-et-bioethique/fin-de-vie-euthanasie-aide-a-mourir-comprendre-les-enjeux-du-projet-de-loi-2025/>

Lettre ouverte des évêques d'Ile de France : <https://dioceseparis.fr/lettre-ouverte-des-eveques-d-ile.html>

Dossier sur le site du diocèse de Paris : <https://dioceseparis.fr/-la-fin-de-vie-3958-.html>

Ecrire à son sénateur : [Sénat - Travaux parlementaires, sénateurs, Parlement](#) | [Sénat](#)

MESSES DOMINICALES : 8h45 - 10h (*plutôt réservée aux familles avec enfants et aux jeunes des patronages*) - 11h30 - 18h30
samedi : Messe anticipée à 18h30

En semaine : Messe à 9h15 (*sauf le lundi*) - 19h00 - **Chapelet du lundi au vendredi à 18h**

Le Samedi : Messe à 9h15 - Chapelet à 17h30

Adoration du Saint-Sacrement : vendredi de 19h30 à 20h30 et dimanche de 17h à 18h

Confessions : lundi et mercredi de 18h à 18h45, samedi de 17h30 à 18h15 et durant les temps d'adoration

Le Bureau d'accueil est ouvert le lundi de 16h30 à 19h00 ; du mardi au vendredi de 9h45 à 12h00 et de 16h30 à 19h00 et le samedi de 9h45 à 12h et de 17h30 à 18h30